



Note d'information Inter Invest Capital

FIP Outre-Mer Inter Invest n°3

31 décembre 2020

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Avertissement

Inter Invest Capital est agréée par l'AMF (Agrément GP-15000006) en qualité de société de gestion de portefeuille de fonds d'investissements alternatifs depuis le 2 février 2016.

La présente note d'information (le "document") a été préparée par Inter Invest Capital pour les souscripteurs du FIP Outre-Mer Inter Invest n°3, dans un but purement informatif et sur la base d'informations fournies par les sociétés investies, leurs actionnaires, leurs dirigeants et d'autres sources considérées fiables.

En acceptant de recevoir ce document, le destinataire s'engage à tenir en permanence secrètes toutes les informations qu'il contient, de même que tous les renseignements qui lui seraient fournis ultérieurement sur les sociétés investies. Le destinataire du présent document s'engage simultanément à n'utiliser les informations contenues dans ce document que pour apprécier la performance de son(ses) investissement(s) et à en limiter la diffusion aux seules personnes intéressées. Ces personnes, et notamment les conseils du destinataire, seront soumises à l'obligation de secret évoquée ci-dessus, le destinataire du présent document se portant par avance garant du respect de cette obligation de secret par les personnes à qui il aurait communiqué le document. Enfin, le destinataire s'engage à n'effectuer aucune copie du document. Inter Invest Capital n'a pas fait procéder à une vérification indépendante des informations contenues dans ce document. Bien que le document ait été préparé en toute bonne foi et avec le plus grand soin, Inter Invest Capital ne se porte en aucun cas garant de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations contenues dans ce document et le destinataire reconnaît qu'il ne pourra en aucun cas engager la responsabilité des personnes physiques ou morales évoquées ci-dessus au motif qu'une ou plusieurs informations figurant dans ce document ou qui seraient fournies ultérieurement se révéleraient ou seraient jugées insuffisantes, incomplètes, imprécises ou inexactes.

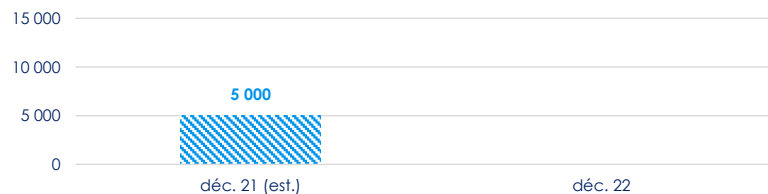
FIP Outre-Mer Inter Invest n°3

L'Atelier

Date d'investissement	Décembre 2020
Date de sortie prévue	À partir de 2027
Type	Actions et Oblig. convertibles
Croissance du CA sur le dernier exercice clos	n/a
Croissance du CA depuis l'investissement	n/a

- **L'Atelier est un restaurant haut-de-gamme opérant sous la marque « L'Atelier Joël Robuchon » situé sur le port de Gustavia à Saint-Barthélemy.**
- Guy Job, ami et associé de Joël Robuchon, porte le projet d'un nouvel « Atelier Joël Robuchon » idéalement situé sur le port de Gustavia à Saint-Barthélemy poursuivant ainsi le développement de ce concept puisque 13 restaurants gastronomiques sur le même concept sont ouverts à travers le monde dont 2 à Paris.
- L'Atelier sera décliné en 3 espaces aux ambiances distinctes allant du restaurant gastronomique au catering pour les villas et yachts de luxe à destination notamment d'une clientèle américaine (80% des touristes de Saint-Barthélemy).
- L'ouverture du restaurant est programmée pour juin 2021.

Evolution du CA (k€)



FIP Outre-Mer Inter Invest n°3

Caractéristiques générales

Nom	FIP Outre Mer Inter Invest n°3
Forme juridique	FIP
Stratégie d'investissement	Capital Développement
Secteurs d'activité	PME éligibles
Zone d'investissement	DOM - COM
Durée de blocage min.	Jusqu'au 31 décembre 2027
Taux de réduction fiscale	30% IR
Dépositaire	RBC

Synthèse des performances par société

Société	Répartition du portefeuille (% du MTS)	Variation de la valeur du portefeuille ¹
L'Atelier	4,0%	0,0%

¹ La valorisation du portefeuille correspond à l'évaluation annuelle des actifs en portefeuille appréciée par la société de gestion selon la méthode de la Juste Valeur. La Juste Valeur est définie comme "le prix pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale, à la date de l'évaluation". La Société a en conséquence adopté une procédure d'évaluation annuelle de ses actifs fidèle aux recommandations des professionnels du capital investissement selon les règles préconisées par l'International Private Equity and Venture Valuation Board (IPEV Valuation Board). L'évaluation du portefeuille et la permanence des méthodes utilisées sont vérifiées par le Commissaire aux comptes dans le cadre de sa mission.



Société de gestion

Inter Invest Capital

21 rue Fortuny

75017 Paris

Numéro d'agrément AMF : GP-15000006

01 80 49 52 01

www.interinvestcapital.fr

contact@interinvestcapital.fr